



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 123195

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'utilité d'un diagnostic précoce de l'autisme permettant une prise en charge rapide et adaptée. En effet, il ressort des derniers Rendez-vous de l'autisme, rencontre d'associations intervenant en la matière, que la détection de l'autisme chez un enfant avant l'âge de trois ans permet de mettre en place un accompagnement essentiel pour les familles et les enfants. Il lui demande de lui indiquer si elle entend agir afin de développer les processus de diagnostic précoce, alors que la France connaît un retard majeur sur ce plan.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123195

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4687